

## DEINOVE

**Paul-Joël Derian**, 48 ans, membre du comité exécutif et directeur de la R&D du groupe Rhodia, entre au conseil d'administration de Deinove, jeune entreprise de biotechnologie spécialisée dans les biocarburants. Titulaire d'un doctorat en physique obtenu à l'université Paris VI, ce diplômé de l'École normale supérieure possède une solide expérience dans l'industrie chimique et a travaillé en tant que chercheur pour le CEA et le Centre technique de l'armement.

[www.deinove.com](http://www.deinove.com)

## EPURO

**Pascal Berardo** vient d'être nommé directeur général de Epuro Industrial Water. Il a plus de vingt ans d'expérience dans le traitement des eaux pour l'industrie et a occupé plusieurs postes importants. Dernier en date, celui de directeur développement et innovation Europe chez Ondeo Industrial Solutions, filiale de Suez Environnement. [www.epuro.fr](http://www.epuro.fr)

## BRGM

Ancien de l'École des mines d'Alès, **Xavier Péron**, 53 ans, vient d'être nommé directeur de l'Unité territoriale Après-Mine Nord au sein du département Prévention et Sécurité minière du BRGM. De 2005 à 2009, il était responsable d'exploitation sur différents sites miniers d'Afrique chez Areva. Avant cela, il était directeur technique de carrières souterraines pour Ciments Vicat.

[www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

## Environnement Magazine Hebdo

38, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris  
Tél. : 01 53 45 96 52 - Fax : 01 53 45 89 11

**Directeur de la publication** : Charles-Henry Dubail,

**Directeur délégué** : Christoph Haushofer

**Rédactrice en chef** : Dominique Bomstein,

**Rédacteurs en chef adjoints** :

Jean-Philippe Bondy, [jp.bondy@victoires-editions.fr](mailto:jp.bondy@victoires-editions.fr),

Albane Canto, [a.canto@victoires-editions.fr](mailto:a.canto@victoires-editions.fr)

**Ont collaboré à ce n°** : Emilie Cavaud, Olivier Descamps, Julien Dupain, Marie-Line Lybrecht, Philippe Guibert, Cécile Nivet.

**Rédacteur graphiste** : Laurence Touati

**Abonnement** 1 an (40 nos/an) France métropolitaine :  
960 € TTC (TVA 2,10 %) [vente@victoires-editions.fr](mailto:vente@victoires-editions.fr)

**Commission paritaire** : 0313 T81227 - ISSN : 1969-9468

Dépôt légal à parution - Impression : Dupliprint,  
95330 Domont - © Environnement Magazine Hebdo,  
toutes reproductions interdites

RCS Paris B342731247

COCCOON Preprint

Imprimé sur Cocoon Preprint,  
papier 100% recyclé certifié FSC.



## INTERVIEW

## Le capital altruiste, pour financer les ONG

**Céder à des associations des actions de son entreprise pour leur donner de réels moyens d'action : c'est la formule, originale, du capital altruiste que Thierry Klein cherche à essaimer.**

## Quel est le principe du capital altruiste ?

Il est très simple : il consiste à donner à une ONG une part du capital de l'entreprise, et d'en faire un actionnaire. Il est donc différent du mécénat traditionnel. L'ONG va encaisser les dividendes, même si l'entreprise change de mains, voire revendre ses parts si elle le souhaite. Et ce, tout en gardant une totale liberté d'action, contrairement aux fondations d'entreprise. L'aide est donc pérennisée, mais aussi plus importante, car elle repose sur le capital, de plus en plus valorisé dans notre société. Cette formule permet de doter les acteurs de la société civile, œuvrant pour l'intérêt général, de moyens proportionnels à ceux des acteurs économiques. Si les entreprises du Nasdaq cédaient 1 % de leurs actions aux ONG, les moyens alloués aux causes sociales et environnementales seraient supérieurs aux efforts consentis par tous les États de la planète. La crise actuelle repose sur la suprématie du capital, le capital altruiste en corrige les effets.

## De quelle façon ?

Opter pour de tels statuts évite à l'entreprise d'arbitrer entre développement économique, protection de l'environnement et progrès social. Soit l'entreprise est vertueuse, et elle bride son développement, soit elle fait du saupoudrage, et son action s'exprime surtout au niveau du marketing. Le capital altruiste permet

de sortir de cette logique. Plus l'entreprise se développe, et plus l'ONG aura les moyens d'exercer son contre-pouvoir.

## Des entreprises parviennent à concilier développement économique, social et environnemental...

Oui, mais ce n'est pas le cas de toutes. Le capitalisme ne va pas disparaître, et le capital altruiste permet à toute entreprise de contribuer à l'intérêt général. Et cette formule n'empêche pas d'adopter un comportement responsable et cohérent : elle y contribuerait même.

## Quel est l'intérêt pour l'entreprise ?

En interne, pour les salariés qui savent qu'une partie du capital profite à une noble cause, c'est un élément de motivation et de sens : on concilie enrichissement des actionnaires et intérêt général. C'est aussi un avantage pour attirer les candidats à l'embauche. Et vis-à-vis des clients, le bénéfice d'image est évident.

## Quelles sont les grandes lignes des statuts ?

Ces statuts, mis à disposition par une association que j'ai créée, reposent principalement sur l'indice de capital altruiste, le pourcentage d'actions donné à la cause, qui doit rester constant, même en cas d'augmentation de capital (voir [thierry-klein.speechi.net](http://thierry-klein.speechi.net)). Mon objectif est que cette formule se diffuse. Quelques entreprises sont déjà intéressées.

JPB

## 880 % de croissance en quatre ans

Spécialisée dans l'informatique nomade pour l'enseignement, Speechi, entreprise lilloise de 12 personnes très innovante créée en 2003, a déjà vendu 20000 licences de son logiciel phare et a généré 2,5 millions de chiffre d'affaires en 2009. « Nous avons été bénéficiaires dès la première année, explique Thierry Klein. Les entreprises technologiques, qui offrent un fort effet de levier en capital, du fait de leur croissance, se prêtent bien au capital altruiste. Nous avons cédé 10 % de nos actions à IGCP, une ONG qui associe préservation des gorilles au Rwanda et écotourisme. » Cette ONG de 40 personnes, fondée par un rescapé du génocide, « est devenue la 3<sup>e</sup> source de revenus du pays ». [www.igcp.org](http://www.igcp.org)

Thierry Klein,  
président  
de Speechi.

[www.speechi.net](http://www.speechi.net)

